



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 15 octobre 2018 à 18 h 30

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Octroi d'un contrat à EFEL EXPERTS-CONSEILS INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels de préparation de plans et devis, surveillance de travaux pour la réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie pour divers tronçons de rues dans l'arrondissement de Lachine, au montant de 221 326,88 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 243 459,57 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1826 - Deux soumissionnaires

30 – Administration et finances

- 30.01** Mandat au Service des affaires juridiques pour prendre toute mesure ou tenter tout recours en vue d'assurer le respect des prescriptions réglementaires applicables concernant la propriété située au 279, 33^e Avenue à l'arrondissement de Lachine

70 – Autres sujets

- 70.01** Période de questions des membres du conseil
- 70.02** Période de questions du public



Dossier # : 1187436002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à EFEL EXPERTS-CONSEILS INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels de préparation de plans et devis, surveillance de travaux pour la réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie pour divers tronçons de rues dans l'arrondissement de Lachine, au montant de 221 326,88 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 243 459,57 \$ – Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1826 - Deux soumissionnaires

D'octroyer un contrat à EFEL EXPERTS-CONSEILS INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels de préparation des plans et devis, surveillance de travaux pour la réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie pour divers tronçons de rues dans l'arrondissement de Lachine, au prix de sa soumission, soit au montant maximal de 221 326,88 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1826;
D'autoriser, à cet effet, une dépense de 221 326,88 \$, toutes taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 22 132,69 \$, toutes taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Michel SÉGUIN **Le** 2018-10-10 09:35

Signataire : Michel SÉGUIN

Directeur d'arrondissement adjoint
Lachine , Direction du développement du territoire et des services
administratifs

IDENTIFICATION

Dossier # :1187436002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroi d'un contrat à EFEL EXPERTS-CONSEILS INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels de préparation de plans et devis, surveillance de travaux pour la réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie pour divers tronçons de rues dans l'arrondissement de Lachine, au montant de 221 326,88 \$, toutes taxes incluses, et autorisation d'une dépense totale de 243 459,57 \$ – Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1826 - Deux soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Lachine désire retenir les services d'une firme spécialisée de génie-conseil en vue d'une part, de procéder à la préparation des documents d'appel d'offres (plans et devis) et d'autre part, de fournir les services de surveillance des travaux de construction requis pour la réfection complète des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie de la 40e Avenue entre les rues Sherbrooke et Sir-George-Simpson (environ 285 mètres), de la 13e Avenue entre la rue Saint-Louis et la rue William-MacDonald (environ 315 mètres), de la 44e Avenue entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Broadway (environ 115 mètres), de la 32e Avenue entre les rues Notre-Dame et Victoria (environ 320 mètres). Ces travaux s'inscrivent dans la stratégie de la gestion de l'eau des infrastructures performantes. Ils font partie des interventions qui contribuent à améliorer les infrastructures collectives et la qualité de vie des citoyens.

Un appel d'offres a été publié sur le site électronique d'appel d'offres SÉAO du 6 septembre 2018 au 24 septembre 2018. La durée de publication a été de 19 jours. La soumission est valide pendant 120 jours suivant la date d'ouverture, soit jusqu'au 21 janvier 2019.

Il s'agit donc d'octroyer un contrat au montant de 221 326,88 \$ toutes taxes incluses, à la firme EFEL EXPERTS-CONSEILS INC. pour des services professionnels, cette firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis dans les documents d'appels d'offres.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM18 0523 (23 avril 2018) - D'accepter les offres de services à venir des conseils d'arrondissement afin de prendre en charge la réalisation de travaux d'aqueduc et d'égouts sur les réseaux d'eau secondaires de la Ville, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

CA18 19 0252 (10 septembre 2018) - Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur les quatre tronçons de rues suivants dans l'arrondissement de Lachine, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2018-2020 du Service de l'eau, Direction réseaux d'eau (DRE).

D2187382009 (27 septembre 2018) - Approbation de la grille de pondération et de la formation du comité de sélection pour l'évaluation de l'appel d'offres public de services professionnels numéro LAC-PUB-1826 - Préparation des plans et devis, surveillance de travaux pour la réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie pour divers tronçons de rues dans l'arrondissement de Lachine

DESCRIPTION

Le présent dossier vise l'octroi d'un contrat pour les services professionnels d'ingénierie, de géotechnique et de caractérisation environnementale des sols pour la préparation des plans et devis en vue d'un appel d'offres qui sera lancé dans les prochains mois; ainsi que la surveillance en chantier des travaux de réfection des conduites secondaires d'égout, d'aqueduc, et du remplacement des entrées de services d'égout et d'aqueduc, de reconstruction de la chaussée et des trottoirs, et ce, selon les termes des documents rendus disponibles par le biais d'un appel d'offres public numéro LAC-PUB-1826. Ces travaux seront réalisés sur les tronçons suivants :

- 40e Avenue entre les rues Sherbrooke et Sir-George-Simpson;
- 13e Avenue entre les rues Saint-Louis et William-Macdonald;
- 44e Avenue entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Broadway;
- 32e Avenue entre les rues Notre-Dame et Victoria.

Le montant des contingences de 22 132,69 \$ toutes taxes incluses, représente 10% du coût des honoraires de services professionnels.

Le montant du contrat est de 221 326,88 \$ toutes taxes incluses et les contingences de 22 132,69 \$, seront financés à 80% par la Ville Centre et à 20% par l'arrondissement de Lachine.

JUSTIFICATION

L'arrondissement de Lachine a procédé à un appel d'offres public (LAC-PUB-1826). Sur quatre (4) preneurs de cahiers de charges, deux (2) firmes ont déposé une soumission pour un pourcentage de 50%.

Pour le présent appel d'offres, l'arrondissement a eu recours à un système de pondération et d'évaluation des soumissions basé sur l'évaluation de divers critères relatifs au mandat proposé, établit selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes* ainsi que du règlement sur l'adjudication des contrats pour la fourniture de services professionnels.

Le comité de sélection a, dans un premier temps, procédé à l'évaluation des soumissions relatives aux critères de qualité exigés, au mandat proposé. Suite aux résultats intérimaires, les soumissionnaires ayant déposé une soumission recevable et ayant obtenu un pointage supérieur ou égal à 70 points, ont été retenus.

Dans un deuxième temps, les enveloppes contenant le prix soumissionné des firmes retenues ont été ouvertes. Après établissement des pointages finaux, le comité de sélection recommande que le mandat soit octroyé au soumissionnaire ayant obtenu le plus haut

pointage, soit la firme EFEL EXPERTS-CONSEILS INC., pour un montant de 221 326,88 \$ toutes taxes incluses.

L'estimation détaillée a été réalisée par la division des études techniques de l'arrondissement de Lachine à partir de l'ampleur de travaux comparables déjà effectués dans l'arrondissement.

L'écart entre le soumissionnaire ayant la meilleure note et l'estimation est de 39,5%. En effet, l'écart entre la 2^e meilleure note finale et l'adjudicataire est de 36,15%. Après analyse, bien que l'ensemble des prix soit inférieur à l'estimation, les principales différences sont au niveau des relevés topographiques et complémentaires, la gestion et coordination du mandat.

Le prix du plus bas soumissionnaire peut être expliqué par le fait que le soumissionnaire est probablement à la recherche d'un nouveau marché pour des travaux d'égouts et d'aqueducs à l'arrondissement de Lachine.

Nous jugeons donc que la soumission ayant la meilleure note est en faveur de la Ville.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts associés aux honoraires professionnels en ingénierie sont évalués à 243 459,57 \$ toutes taxes incluses, qui se composent d'un octroi de contrat de 221 326,88 \$ à la firme EFEL EXPERTS-CONSEILS INC., et d'un montant de 22 132,69 \$, toutes taxes incluses pour les dépenses contingentes.

Cette dépense est assumée de la façon suivante :

- 20% par l'arrondissement de Lachine pour un montant de 48 691,91 \$ toutes taxes incluses;
- 80% par la Ville centre pour un montant de 194 767,65 \$ toutes taxes incluses, financé par le règlement d'emprunt 17-083.

Pour l'arrondissement de Lachine :

L'arrondissement de Lachine assumera la proportion des coûts associés aux services professionnels reliés au pavage et aux trottoirs non compris dans les travaux de réfections de conduites. Cette proportion de 20% du total des honoraires professionnels s'établit à 48 691,91 \$. Ce montant sera imputé aux PTI 2014 et 2015 aux crédits non-affectés.

Pour la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau :

La Direction des réseaux d'eau (DRE) a examiné le dossier et est d'accord pour recommander au conseil d'arrondissement la dépense et de voter les crédits tel que décrit dans le sommaire décisionnel.

Ces projets ont fait l'objet d'une offre de service en vertu de l'article 85 de la charte de la Ville de Montréal.

Les coûts assumés par la DRE pour ces services professionnels sont définis dans l'intervention du Service des finances. Les travaux sont admissibles à différents programmes de subvention. Ces services professionnels seront réalisés en 2018 (plans et devis), 2019 (surveillance) et 2020 (surveillance pour la deuxième couche de pavage).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce projet contribue à la pratique d'une gestion responsable des ressources et améliore la fiabilité des réseaux.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ce contrat doit être octroyé dans les meilleurs délais pour permettre le lancement de l'appel d'offres pour les travaux des infrastructures à l'hiver 2019.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune opération de communication n'est prévue.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le mandat confié aux professionnels débutera dès la confirmation de son octroi, soit une fois attribué par le conseil d'arrondissement le 15 octobre 2018. Les services professionnels sont requis jusqu'à la fin des travaux pour la deuxième couche de pavage en 2020.

- Appel d'offres pour travaux : Début de février 2019;
- Début des travaux : mai 2019;
- Deuxième couche de pavage : 2020.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

L'arrondissement de Lachine agissant en tant qu'exécutant du projet devra tenir la DRE informée de l'avancement des travaux et respecter l'enveloppe budgétaire allouée. À la fin des travaux, les plans "tels que construits" devront être fournis en conformité avec l'encadrement administratif C-OG-DG-D-12-011. Une copie devra également être transmise à la Direction des réseaux d'eau.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Jean-François BALLARD)

Certification de fonds :
Lachine , Direction du développement du territoire et des services administratifs (Michel BOYER)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Kathy DAVID, Service de l'eau
Noureddine HANOUIZ, Service de l'eau

Lecture :

Kathy DAVID, 3 octobre 2018
Noureddine HANOUIZ, 3 octobre 2018

RESPONSABLE DU DOSSIER

Rachid EL OBADI
ingenieur

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-10-03

Robert MALEK
Chef de Division - Études Techniques

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Marie-Josée M GIRARD
directeur(trice) - travaux publics en
arrondissement



Dossier # : 1188127001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction du développement du territoire et des services administratifs , Division des permis et des inspections
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Mandat au Service des affaires juridiques pour prendre toute mesure ou tenter tout recours en vue d'assurer le respect des prescriptions réglementaires applicables concernant la propriété située au 279, 33e Avenue à l'arrondissement de Lachine

De mandater le Service des affaires juridiques pour prendre toute mesure ou tenter tout recours en vue d'assurer le respect des prescriptions réglementaires applicables concernant la propriété située au 279, 33^e Avenue à l'arrondissement de Lachine.

Signé par Michel SÉGUIN **Le** 2018-10-04 10:21

Signataire : Michel SÉGUIN

Directeur d'arrondissement adjoint
Lachine , Direction du développement du territoire et des services
administratifs

IDENTIFICATION **Dossier # :1188127001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction du développement du territoire et des services administratifs , Division des permis et des inspections
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Mandat au Service des affaires juridiques pour prendre toute mesure ou tenter tout recours en vue d'assurer le respect des prescriptions réglementaires applicables concernant la propriété située au 279, 33e Avenue à l'arrondissement de Lachine

CONTENU

CONTEXTE

Depuis 2010, il y a des travaux en cours au 279, 33e Avenue, Lachine et ces travaux ne sont toujours pas terminés et comportent un risque élevé de blessures pouvant porter atteinte à la sécurité du voisinage. Après plusieurs interventions auprès des propriétaires dont des courriels demandant de terminer les travaux, extensions de permis, inspections, constats d'infraction, la situation perdure. Nous désirons donc confier à la firme Gagnier Guay Biron le mandat de forcer la fin des travaux.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Le propriétaire du 279, 33e Avenue a fait la demande de permis de construction et certificats d'autorisation en 2010 et 2011 et l'extension de ceux-ci en 2013 et 2015 pour lesquels les travaux ne sont pas terminés.

- Entre 2013 et 2018, plusieurs correspondances ont été envoyées.
- La Direction du Développement du territoire et des services administratifs recommande de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour prendre toute mesure ou tenter tout recours en vue d'assurer le respect des prescriptions réglementaires applicables en lien avec la propriété située au 279, 33e Avenue.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie Pierre JETTÉ-LAVALLÉE
Chef division permis et inspection

ENDOSSÉ PAR

Michel SÉGUIN
Directeur d'arrondissement adjoint

Le : 2018-10-03